



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-trois.

Le 1^{er} février 2024 à 19h00,

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Villers-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 22/01/2024

Date d'affichage : 22/01/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 127
- présents : 32
- votants : 53

Nombre de voix :

- en exercice : 384
- présents : 119
- procurations : 117

- nombre total de voix exprimées : 236

Etaient présents avec voix délibérative :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Pierre-Antoine BUFFET (S), Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Dimitri COULOUVRAT, Kévin FADIN, Florian GAIFFE, Valentin GAUTHEY (S), Thierry HOUSER, François JACQUOT, Lydie LAB (S), Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Gérard MARCHANT (S), Roland MARTIN, Catherine MAUVAIS, Christian MAUVAIS, Dominique MOLLIER, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Vivien PERRET-GENTIL, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Pascal ROUGNON, Marc SIMON (S), Pierre VAUFREY, François VILLIER.

Etaient absents excusés :

Patrick BERTIN, Françoise BEURET, Christine BOUQUIN, Martial BOURNEL-BOSSON, Michèle CACHOT-USUNIER, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Baptiste FAYARD, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Pascal JACQUOT, Bernard JACQUET, Céline JEAMBRUN, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Boris LOICHOT, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Corinne PARATTE, Raphaël PEQUIGNOT, Catherine RACINE, Elisabeth REDOUTEY, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Marie-Josèphe VERMOT, Franck VILLEMMAIN, Marcelline VIPREY, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Aurélie BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Benoit CALAME, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOULET, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Lydie LAB, Nicolas MARGUET, Olivier MESNIER, James MICHEL, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Joelle MOUGIN, Denis NARBAY, Sarah OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Yves ROY, Fabien ROYER, Noël SAUNIER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Pascal STUDER, Véronique TATU, Gérard TIROLE, Gérard VAUCHIER, Baptiste VILLEMEN, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Patrick BERTIN a donné pouvoir à Lydie LAB (S),
Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Martial BOURNEL-BOSSON a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Jean-Noël CUENOT a donné pouvoir à Christian MAUVAIS,
Jacqueline CUENOT-STALDER a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Florian GAIFFE,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Hervé CAGNON,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Léon BONVALOT,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à David CHATELAIN,
Jean-Louis MOUGIN a donné pouvoir à Gérard MARCHANT (S),
Corinne PARATTE a donné pouvoir à Marc SIMON (S),
Catherine RACINE a donné pouvoir à Pierre-Antoine BUFFET (S),
Elisabeth REDOUTEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Franck VILLEMAIN a donné pouvoir à Sylvie LE HIR,
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON.

Monsieur le Président constate le quorum et ouvre la séance.

Il remercie Madame le maire de Villers-le-Lac pour leur accueil au sein de la commune.

Madame Catherine ROGNON a été élue secrétaire.

Objet : 2024-010 : Etude cartographique et animation foncière de la tourbière des Belles Seignes

Etude cartographique et animation foncière de la tourbière des Belles Seignes

Références de l'action

Charte 2021 - 2036	1.1.1 Mesure 1-Préserver les milieux naturels remarquables et les espèces emblématiques
Maître d'ouvrage	PNR Doubs Horloger
Localisation	ZNIEFF_1_SEIGNES DU BELIEU A NARBIEF
Contacts PNRDH	Maxime Delavelle

Contexte de l'action

"La tourbière des Belles Seignes, sur les communes de Noel-Cerneux, du Béliou, Narbief et du Bizot, fait partie des plus gros complexe tourbeux du massif jurassien avec ses 325 ha de superficie. Outre son importante taille, elle est connue pour abriter de nombreuses plantes et invertébrés, rares et menacés, certaines ayant même disparu du site. Néanmoins, si ce site est bien connu des naturalistes, il n'a jamais fait l'objet d'une cartographie des communautés végétales présentes, et ne dispose d'aucun outil de protection.

Notre territoire connaît une pression liée à l'urbanisation, aux pratiques économiques et aux changements climatiques très forts. De nombreux espaces naturels de qualité renfermant une richesse faunistique et floristique qui ponctue des paysages tout aussi diversifiés sont aujourd'hui menacés et doivent bénéficier d'une préservation et d'une valorisation afin de garantir la qualité du territoire.

La tourbière des belles Seignes va bénéficier du programme Life climat, porté par un groupement de structure dont l'EPAGE Doubs Dessoubre et le Conservatoire d'Espace Naturel de Bourgogne Franche-Comté qui interviendront sur la restauration du ruisseau des Belles Seignes et du complexe tourbeux. Ces travaux ne vont cependant pas porter sur la cartographie des habitats et des communautés végétales.

Le PNR du Doubs Horloger, qui n'intervient pas dans le programme Life, souhaite soutenir et contribuer la dynamique mise en place sur ce complexe tourbeux en lançant cette étude complémentaire.

Descriptif de l'action

Cette cartographie des habitats permettrait de mieux appréhender ceux des espèces à enjeux pour leur préservation. Mais elle permettrait également de mieux cerner les zones dysfonctionnelles qui mettent en péril le rôle de la tourbière pour la préservation de la ressource en eau et la séquestration du carbone dans le sol.

En collaboration étroite avec la Région BFC, dans le cadre des études préalables au classement potentiel d'un site, l'action consistera à :

- Identification et validation du périmètre d'étude sur le site tourbeux des Belles Seignes. Site à forts enjeux écologiques méritant des études complémentaires sur les volets habitats et espèces.
- Travail à la rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'un bureau d'étude.
- Recrutement du bureau d'étude pour mise en place de l'étude dès le printemps avec un travail de bibliographie, puis de terrain pour le volet Faune et Flore. La mission consiste à contextualiser l'intérêt de la création d'une aire protégée, d'établir un tableau d'analyse et de synthèse des caractéristiques et une cartographie des habitats du site et proposer la protection la mieux adaptée.
- Rendu auprès du service biodiversité de la Région, du PNR du Doubs Horloger et des partenaires concernés en décembre 2024.

En parallèle de ces études, le Parc naturel souhaite démarrer une animation foncière sur ce site tourbeux d'importance, afin de juger la sensibilité, l'intérêt et la faisabilité de la création d'une aire protégée sur ce secteur. Le recrutement d'un agent pour cette mission sera nécessaire au vu de la taille du site, du nombre important de propriétaires, ainsi que pour le suivi des études. L'agent pourra également accompagner des réflexions de mise en protection de sites orphelins sur le territoire PNR également humides qui abritent des espèces inscrites dans des PNA (Mélibée, Fadet des Tourbières...)

Objectifs de l'action

Mieux appréhender les habitats des espèces à enjeux pour leur préservation.

Mieux cerner les zones dysfonctionnelles qui mettent en péril le rôle de la tourbière pour la préservation de la ressource en eau et la séquestration du carbone dans le sol.

Sécuriser les habitats et espèces remarquables issus des inventaires et des actions portées par les partenaires dans le cadre de la stratégie nationale des aires protégées notamment (SNAP) et répondre aux engagements de la Charte du PNR du Doubs Horloger.

Contribuer au programme Life Climat tourbière du Jura qui vise à réhabiliter plusieurs tourbières dans le massif jurassien, dont la tourbière des Belles Seignes.

Partenaires / ressources

Conservatoire des Espaces Naturels BFC; EPAGE Doubs Dessoubre ; EPAGE Haut Doubs Haute Loue, Région BFC, Communes concernées par la zone d'étude, Conservatoire Botanique

Calendrier Prévisionnel

Validation du périmètre d'étude et rédaction du cahier des charges en collaboration avec la Région BFC	02/02/2024	31/03/2024
Recrutement du bureau d'étude	01/03/2024	01/05/2024
Etude naturaliste et cartographie	01/04/2024	15/11/2024
Rendu	04/12/2024	31/12/2024
Animation Foncière	01/04/2024	31/12/2024

Budget

Dépenses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Région BFC		Fonds Vert		TOTAL	
Poste de dépense	Coût	%	€	%	€	%	
Recrutement agent pour Animation foncière et suivis sites à enjeux SNAP	50 000	40	20 000	60	30 000	100	50 000
TOTAL	50 000	40	20 000	60	30 000	100	50 000
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Région BFC		Fond Vert		TOTAL	
Poste de dépense	Coût HT	%	€	%	€	%	
Etude, Inventaire (150 ha)	12 000	80	9600	20	2 400	100	12 000
TOTAL	12 000	80	9600	20	2400	100	12000

Recettes

Nom	%	Montant (HT)	Montant (TTC)
Recrutement cabinet étude et inventaire	23%	12 000	15 000
Création Poste agent 100%	77%		50 000
		12 000	65 000

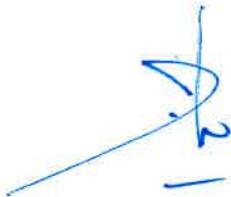
Total sollicité Fonds Vert = 32 400 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- **Autorise le Président à solliciter les financements auprès du Fonds Vert et auprès du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté**
- **Autorise le Président à consulter les prestataires et à signer les marchés,**
- **Autorise le Président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente décision.**

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX



Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le



ID : 025-200096295-20240201-2024_010-DE

